



Comité de Défense et d'Animation du quartier de Magonty
Association loi 1901 - n° 4097 J.O. du 20/11/1945

Président du Comité de Quartier de Magonty

à

Monsieur le Maire
Mairie de Pessac
Place de la V^{ème} République
33600 PESSAC

Pessac, le 8 octobre 2010

Objet : Réseau TBC

N/Réf. : CQM-2010-26-CV

V/Réf. : Domaine Public/Courriers¬es/Courriers/2010

Affaire suivie par : Pierre Langrand (rédacteur)

Synthèse commission Cadre de vie

Monsieur le Maire,

Par courrier du 10 septembre, vous sollicitez nos observations sur le nouveau réseau tbc en vue de la réunion du 14 octobre. Nous vous en remercions et vous savez combien la desserte du quartier par le réseau de bus est importante, et ce d'autant plus que l'extension du tram, ne viendra pas comme cela avait été évoqué jusqu'à Cazalet au moins en première étape.

Au cours des réunions qui ont eu lieu au 2^{ème} trimestre, nous vous avons fait part de nos observations et vous avez obtenu en conséquence une légère modification du tracé de la liane 4 qui correspond à notre souhait. Nous vous en remercions.

- Concernant le **fonctionnement général**, le cadencement à 10 min donne satisfaction et apporte une nette amélioration, ainsi que la desserte générale du quartier. Le tracé par Pessac centre est très judicieux. Le taux de remplissage est conséquent pour tous les bus, jusqu'au terminus.
- Nous souhaiterions pouvoir disposer des chiffres de l'évolution de la **fréquentation**. Plus particulièrement, l'amélioration de la desserte de notre quartier est appréciée. Nous pouvons noter par exemple que l'arrêt « Orée du bois » s'impose comme l'arrêt préférentiel pour le CAT de l'Alouette, offrant ainsi un itinéraire sécurisé et agréable par le cheminement du Peugeot et qui était très attendu. Cependant la ville devrait envisager de renforcer l'éclairage ponctuel. Ce point d'arrêt est également un point d'accès au bois des sources du Peugeot et au plan d'eau, but de promenade agréable pour les Pessacais et les Bordelais qui peuvent, par un accès direct, profiter pleinement de cette coulée verte.

Siège : Maison de quartier de Magonty, Place de la Résistance, 33600 PESSAC

Courriel : magonty@federation-quartiers-pessac.com

Président : Serge Degueil Téléphone : 05 56 36 55 54 – Courriel : sdegueil@yahoo.fr

- Dans la cohérence avec le réseau tram, **l’affichage des plans de quartier** aux principaux arrêts est nécessaire. Cela permettrait de mieux visualiser les équipements
- et lotissements. Ces plans doivent intégrer les cheminements verts et doux permettant un rabattement court et plaisant vers les arrêts TBC.
- Point sensible : le **terminus** provoque des nuisances de voisinage, particulièrement dérangeants en début de service. Lors de la réunion de juillet, des propositions pour diminuer les bruits devaient être recherchées. Nous aimerions en connaître les résultats.
- **Nos observations générales** demandant des améliorations :
- Les temps de parcours restent élevés vers Bordeaux centre, de l’ordre de l’heure et Pessac centre plus proche de la 1/2 heure que des 16 minutes affichées ce qui n’est pas acceptable.
- Le **cadencement** n’arrive pas à être respecté en retour de Bordeaux Il est impératif que la CUB envisage rapidement des dispositifs de priorisation pour le bus, à l’Alouette, la traversée du Monteil, la barrière de Pessac et sur les cours. Nous constatons des « **trains de bus** » et des délais qui s’allongent. Malgré les engagements de Kéolis, ce phénomène persiste et est très critiqué par les riverains qui se plaignent du bruit. Pour ces deux points, il nous semble que l’amélioration doit passer par des mesures de police et des investissements pour rendre les bus prioritaires en particulier sur l’axe Pasteur-Jean Jaurès-Leclerc
- Le **confort est dégradé** particulièrement dans la cabine. Outre les nombreux virages et giratoires liés au tracé de la ligne, le grand nombre de ralentisseurs (plateaux et coussins berlinois) viennent augmenter cet inconfort. Les riverains se plaignent également du bruit occasionné par le passage sur ces ralentisseurs.
- Comme déjà évoqué, **le bruit** est une nuisance réelle pour les riverains, au terminus, aux arrêts, au passage des ralentisseurs et plus particulièrement lorsque 2 bus se suivent.
- Certains secteurs du quartier restent **pas ou mal desservis**. C’est le cas en particulier des domaniales du golf. Les nouvelles opérations prévues sur le quartier doivent être l’opportunité d’amélioration.

Les deux points qui posent le plus problème et qui sont nos priorités :

- La **desserte du collège**, par la liane 4 est assurée par un seul arrêt éloigné. Nous proposons que l’arrêt « Bd du Haut Livrac » soit déplacé au niveau de la supérette. Nous regrettons que cette solution, qui faisait partie de notre proposition initiale, n’ait pas été retenue. Elle apporterait une grande sécurité en particulier vis-à-vis des plus jeunes élèves qui fréquentent le collège.

- La **ligne 23** est de piètre qualité, avec une fréquence insuffisante et un parcours allongé, ce qui constitue une dégradation de service pour les habitants par rapport à la desserte antérieure. Nous proposons **le décrochage de l'antenne Magonty** à l'arrêt Bd du haut Livrac pour la direction Villeneuve, parc d'Espagne, Beauséjour, Av. de Magonty et Romainville Cette proposition offre deux avantages : un service pratiquement équivalent mais beaucoup plus rapide. Il réduirait le doublon 23/44 dans Cap de Bos. En complément, nous sollicitons au moins 2 fréquences supplémentaires le matin et le soir en coordination avec les horaires du collège pour les enfants qui rentrent ou sortent avec des horaires décalés.
- Ces deux points très sensibles nous semblent pouvoir se faire à coûts pratiquement constants et peuvent être rapidement mises en œuvre sans nécessiter d'investissements.

Les points évoqués ci-dessus reprennent les principales observations qui nous ont été communiquées. Nous souhaitons qu'elles puissent être prises en compte afin de maintenir l'attractivité d'un réseau qui nous apporte par la création de la liane 4 et son cadencement une nette amélioration.

A cet égard, il nous semble important de pouvoir continuer à disposer de l'évolution de la fréquentation sur notre quartier.

Dans l'attente de la réunion du 14 octobre prochain, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président

Serge DEGUEIL